

Saint-Armand, le 2 mars 2007

Mémoires des Jardins de la Grelinette

Le jardinage commercial : portrait d'une alternative à la résurgence de l'agriculture au Québec

La commission sur l'avenir de l'agriculture au Québec est présentement en cours. Comme son objectif est de revoir la manière de penser et de pratiquer l'agriculture, nous croyons qu'il serait pertinent de partager notre expérience en jardinage commercial acquise sur notre ferme de 10 acres situé à Saint-Armand dans les Cantons de l'Est.

Les Jardins de la Grelinette sont le résultat de 5 années d'expériences, d'essais et d'erreurs dans le domaine du jardinage commercial. Ici, nous avons aménagé un immense jardin de 2 acres cultivé de manière bio-intensive. La ferme ne possède aucun tracteur (mis à part un rotoculteur) et tout le travail se fait manuellement. Au fil des expériences (et des erreurs!), nous avons acquis un savoir-faire qui nous permet d'optimiser nos techniques de production par le biais d'outils et d'accessoires maraîchers encore très peu connus au Québec. Ces outils, lorsqu'ils sont utilisés en synergie avec différentes techniques horticoles efficaces, nous permettent de cultiver des légumes de qualités supérieures, en grande quantité sur une surface restreinte.

Avec le développement récent de l'ASC au Québec et l'engouement renouvelé pour les marchés publics; le volume de production n'est plus une barrière pour la vente au détail. Une mise en marché locale permet d'éliminer les coûts d'investissement relatifs à l'entreposage et la distribution de produit frais. De plus, la vente directe permet d'éliminer les intermédiaires qui diminuent grandement les prix de revient. Notre expérience depuis 5 ans nous indique que la demande pour des légumes frais produit localement est nettement supérieure à l'offre : années après années, la totalité de notre production est vendue et ce, à sa valeur maximale.

Aujourd'hui, nos jardins approvisionnent en légumes biologiques frais plus de 100 familles durant 20 semaines en plus de fournir un marché public le samedi matin de juin à octobre. Notre production agricole nous permet donc de générer la totalité de notre revenu familial.

Bien que la route pour réaliser notre projet de micro-ferme ne fut pas sans obstacles, notre histoire témoigne de l'efficacité et de la viabilité des approches alternatives. Si la commission est sincère dans son initiative d'inclure toute forme d'agriculture dans un plan de développement rural, d'alimentation et de gestion des territoires; nous l'invitons à prendre en considération notre expérience afin qu'elle devienne profitable pour l'ensemble de la communauté agricole.

Un long parcours vers l'établissement

Notre aventure en agriculture débute en 2001, l'hors d'un séjour prolongé au Nouveau-Mexique, É-U, où nous avons séjournés pour une période de 2 ans. Le jardinage commercial occupe alors une place importante de la production maraîchère du nord du Nouveau-Mexique. Nous sommes engagés comme apprentis sur une ferme maraîchère diversifiée de 5 acres et nous y restons pendant plus de 6 mois. Tranquillement, nous apprenons les rudiments du travail, mais surtout, nous découvrons un monde agricole qui nous semble si différent de celui que nous connaissons du Québec. Dans cette partie des États-Unis, les fermes de productions maraîchères sont presque toutes établies sur des terres de 5 acres et moins. Ces micro-fermes ne jouissent pas d'un héritage agricole productiviste et subventionné comme c'est le cas au Québec, mais plutôt d'un marché local si vigoureux qu'il permet à une trentaine de ces micro-fermes d'y vendre leurs productions et d'en tirer un revenu suffisant pour survivre et développer leur entreprise agricole sans aucune aide gouvernementale.

Par un concours de circonstances, nous sommes engagés à l'automne de cette même année comme gérants de ferme, mais sur une terre d'un acres cette fois-ci. C'est ici que débute vraiment notre aventure dans le jardinage commercial. Nous passons alors les mois qui suivent à nous informer, nous éduquer sur toutes les pratiques horticoles relatives et surtout, à visiter le plus de fermes possible.

Nous revenons finalement en 2003 avec l'intention de recréer ce que nous avons appris durant notre séjours aux États-Unis

Nos espoirs nous transportent à la Girondine, une ferme d'élevage et table champêtre de Frelighsburg, où l'on nous donne l'opportunité de cultiver la terre en échange de légumes pour la table champêtre. Durant cette période, nous travaillons à développer un marché populaire dans la ville voisine de Dunham ainsi que sur un projet de paniers bio qui seront distribués dans les villages voisins. Notre travail de production est ardu et parfois pénible compte tenu de la situation précaire de notre logement de bonne fortune et du temps que requiert notre bébé garçon d'un an. Néanmoins, nous persistons et progressivement, une clientèle et un chiffre d'affaire s'établissent. Dès nos débuts à la Girondine, nous chiffons toutes nos opérations religieusement avec l'intention de prouver que notre projet de jardinage commercial est viable.

L'établissement

En 2005, la mise en vente de la Girondine, où nos serres et nos jardins sont aménagés, précipite les choses : nous devons déménager et tout recommencer ailleurs. Par chance, nous trouvons une petite parcelle agricole à vendre qui saurait convenir à nos besoins. Il s'agit d'un ancien clapier vacant sur un terrain de 10 acres zoné vert. Malgré tous nos préjudices concernant les institutions peu favorables à des projets comme le nôtre, nous engageons des démarches auprès de la Financière Agricole du Québec pour un prêt agricole et l'éligibilité aux subventions

relatives à l'établissement. Une demande sera aussi faite à la CPTAQ pour obtenir un droit de résidence afin d'aménager un logement à l'intérieur de l'ancien clapier.

Durant l'été 2005 notre temps est partagé, non sans difficultés et épuisement, entre la production de notre jardin commercial et la rédaction d'un plan d'affaires complet et rigoureux répondant aux exigences de la Financière Agricole. Un grand travail d'éducation sur la nature d'une micro entreprise agricole est à faire.

Au bout de plusieurs mois de négociations, notre projet d'établissement voit finalement le jour alors que notre plan d'affaires est accepté par les gens de la Financière Agricole. Peu de temps après, la CPTAQ nous octroie une dérogation afin de permettre l'établissement de notre résidence sur le site de l'ancien clapier.

Nous désirons souligner que nos démarches de financement avec la financière devenaient possibles qu'avec l'achat du terrain et du clapier et qu'au moment de faire l'achat il était impossible pour la CPTAQ de nous confirmer la possibilité d'obtenir un droit de résidence. Cette situation nous a placés dans une position délicate où seulement notre foi profonde en notre projet nous permettait d'espérer une réponse favorable de leur part. Une réponse défavorable aurait mis notre jeune entreprise en position catastrophique, car il était impossible de jardiner une si grande surface sans pouvoir y résider.

Nous voulons ici remercier Doris Couture de la Financière Agricole de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui, malgré son scepticisme initial, a su

faire preuve d'une belle ouverture d'esprit envers notre projet, et nous a beaucoup aidé à structurer nos arguments afin que notre plan d'affaires soit recevable au comité de la Financière.

Cette partie de l'histoire est importante dans le mémoire déposé à la commission, car elle crée un précédent en terme d'établissement d'une entreprise agricole comme la nôtre; il n'existait alors aucun comparatif dans les bureaux de la Financière. Pour cette raison, nous sommes disposés à divulguer notre plan d'affaire en version électronique à quiconque chercherait à entreprendre une démarche similaire à la nôtre.

Les Jardins de la Grelinette aujourd'hui

Les jardins de la Grelinette sont cultivés de façon bio-intensive en planche permanente. C'est-à-dire qu'à la différence des traditionnels rangs propres à la culture mécanisée, nos jardins sont aménagés en plates- bandes surélevées qui ne sont jamais piétinées. Ces plates- bandes, nous les appelons planches, nous donnent un rendement optimal en terme d'espace utilisé en plus de créer un environnement de culture optimale pour les plantes. Compte tenu que ces planches sont continuellement amendées de compost et que nous ne compactons jamais la terre, cette dernière reste meuble et fertile. De plus, les cultures sont organisées de façon à pouvoir se succéder le plus rapidement possible. Dès qu'une portion de planche est récoltée, elle est immédiatement remise en culture. On a donc plusieurs récoltes successives chaque année sur un même espace. La culture sur

planche permanente et la rationalisation des cultures nous a permis d'intensifier notre production au point qu'il est devenu possible de doubler et même tripler la production et le rendement des espaces au pied carré sur notre ferme.

La dimension de notre entreprise nous permet également d'avoir des coûts de productions minimales. Compte tenu que nos investissements liés au démarrage sont demeuré relativement peu élevé, notre ferme a atteint son niveau de rentabilité dès sa première année. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer qu'une production intensive sur petite surface bien organisée peut générer des revenus de 30 000\$ à 50 000\$ l'acre et permettre un revenu plus que décent pour le producteur.

Nous sommes souvent à nous demander à quoi sert-il de faire du volume et avoir un gros chiffre d'affaires alors qu'il est aussi sinon plus profitable de rester avantageusement petit sur l'échelle de production. Voilà d'après nous ou il y vraiment matière à réflexions...

LA CPTAQ doit revoir certaines politiques

Dans un contexte de crise agricole généralisée, ou l'absence de relève est préoccupante, nous croyons qu'un modèle d'entreprise comme celui des Jardins de la Grelinette, avec un mode de production intensif sur petite surface, est un exemple d'alternative viable. Notre petite ferme fait aujourd'hui partie d'un modèle de production agroalimentaire non seulement

viable en terme de rentabilité d'entreprise, mais aussi en terme de développement durable et d'occupation du territoire rural.

Le jardinage commercial peut permettre à de nouveaux agriculteurs de s'établir et de jouer à nouveau un rôle important dans le système de production alimentaire qui a visiblement beaucoup trop penché en faveur d'une agriculture industrielle.

Il est de notre avis, que la Commissions devrait absolument revoir les politiques de la CPTAQ afin que cette dernière favorise un certain morcellement des terres en lots beaucoup plus petits et abordables pour des opérations agricoles sur petites surfaces. Bien entendu, ces lots conserveraient leurs vocations agricoles. Nous sommes d'avis, qu'ici repose le plus pressant changement à envisager pour une nouvelle politique agricole et rurale.

Le jardinage commercial est une alternative sérieuse à la résurgence de l'agriculture au Québec. Notre expérience aux Jardins de la Grelinette en est la preuve.

Pour plus d'information sur nos jardins et nos activités, consultez notre site web au www.lesjardinsdelagrelinette.com

Jean-Martin Fortier
Maude-Hélène Desroches